



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
à
Mon
bel



23127556

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 SEP. 2023

TRIBUNAL DE **Grefte** ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0440 201 143

Nom

(en entier) : **GARAGE BAERT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Congo 9 à 7700 MOUSCRON****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2023

Il s'est tenu ce jour au siège de la société une assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Transfert du siège social

A l'unanimité, l'assemblée décide d'accepter le transfert du siège social à l'adresse suivante :

Rue du Congo 15 à 7700 MOUSCRON.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès verbal dressé.

Fait à Mouscron, le 15 juillet 2023.

GAIST David
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).